

VILLE DE VEMARS

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Goussainville

SP SARCELLES
15.04.25

N° 06.2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	L'an deux mille vingt-cinq, Le 08 avril à 18 heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric DIDIER, le Maire.
04 avril 2025	
Date d'affichage	Etaient présents : Alain GOLETTA, Patricia ANDRIANASOLO, Didier PREVOST, Isabelle DUFLOS, Lionel LECUYER, Adjoints au Maire. Antonia CORNET, Demba DIALLO, Yves LECUYER, Olivier MAGNIER, Marie-Christine COMONT, Marina NICOLAS, Conseillers Municipaux.
04 avril 2025	
Nombre de Conseillers	Etaient représentés : Véronique BUCHET (pouvoir à M. le MAIRE), William CADOR (pouvoir à M. PREVOST).
En exercice 19	Etaient absents : Georgette BRAZIER, Georgette ROUSSY, Adeline COURTOIS, Martial VANDAMME, Joseph MELE.
Présents 12	
Votants 14	Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Mme CORNET
Rapporteur : M. le MAIRE

OBJET :

Budget Primitif 2025.

M. le MAIRE présente et commente le Budget Primitif 2025 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement :

Section fonctionnement :

Dépenses : 5 348 417.08 Euros
Recettes : 5 348 417.08 Euros

Section investissement :

Dépenses : 6 362 991.67 Euros
Recettes : 6 362 991.67 Euros

Après en avoir délibéré ainsi :

En Section fonctionnement – Dépenses :

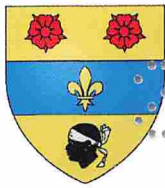
- Chapitre 011 : à la majorité pour dont 1 abstention (I. DUFLOS)
- Chapitre 012 : à la majorité pour dont 1 abstention (I. DUFLOS)
- Chapitre 014 : à la majorité pour dont 1 abstention (I. DUFLOS)
- Chapitre 65 : à la majorité pour dont 2 abstentions (A. GOLETTA / I. DUFLOS)
- Chapitre 66 : à la majorité pour dont 1 abstention (I. DUFLOS)
- Chapitre 67 : à la majorité pour dont 1 abstention (I. DUFLOS)
- Chapitre 023 : à la majorité pour dont 1 abstention (I. DUFLOS)

Transmise le

08 AVR. 2025

Affichée le

08 AVR. 2025



VILLE DE VEMARS

En Section fonctionnement – Recettes :

Tous les chapitres à la majorité pour dont 1 abstention (I. DUFLOS)

En Section investissement – Dépenses :

- Chapitre 20 : à la majorité pour dont 1 abstention (I. DUFLOS)
- Chapitre 21 : à la majorité pour dont 1 abstention (I. DUFLOS)
- Chapitre 23 : à la majorité pour dont 2 abstentions (A. GOLETTA / I. DUFLOS)
- Chapitre 10 : à la majorité pour dont 1 abstention (I. DUFLOS)
- Chapitre 16 : à la majorité pour dont 1 abstention (I. DUFLOS)

En Section investissement – Recettes :

Tous les chapitres à la majorité pour dont 1 abstention (I. DUFLOS)

Le Conseil Municipal,

- ✓ **APPROUVE** le Budget Primitif 2025 tel que présenté ci-dessus,
- ✓ **AUTORISE** M. le MAIRE ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- ✓ **CHARGE** les services administratifs communaux de transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdits.

Le Maire

Frédéric Didier
V.O.